



VIVEZ VOTRE VILLE

Mag

BICENTENAIRE

1818

2018

FÊTE PATRONALE



SOMMAIRE

P. 4 à 7

Fête Patronale

Bicentenaire de La Trinité

P. 8 - 9

Conseil Municipal

Les décisions prises en séance publique

P. 10 - 11

Transports et Sports

P. 12 - 13

CC.A.S

Plan canicule 2018

P. 14 - 15

Fête de la Musique

De la Chapelle au Jardin Tagnati

P. 16 - 17

35 ans de l'École de Musique

Concerts des élèves et professeurs

P. 18 - 19

Enfants - ados

Programme de l'été et infos de rentrée

P. 20 - 21

Vie communale

Mariages et infos à ne pas manquer

P. 22 - 23

Bénévoles méritants

Satem, la commune a gagné

Politiquement vôtre

*En supplément, compte-rendu
du Conseil municipal du 12/04/2018*

Directeur de la Publication :

Jean-Paul Dalmasso

Responsable de la communication :

Valérie Haguenauer

Rédaction - photos - infographie

Alexandra Russo - Kardiatout Sy

Service Communication

Tél. 04 97 20 55 30

Mél. vivezvotreville@yahoo.fr

www.ville-de-la-trinite.fr

Imprimerie Henri - La Trinité

Tirage 5 200 exemplaires

Imprimé sur du papier recyclé



ÉDITORIAL DU MAIRE

Le Bicentenaire est largement honoré lors des événements qui ponctuent cette année.

Pour y faire honneur lors de la fête patronale, nous avons mis la barre très haut !

Reconstitution historique, dépôt de gerbe, messe, concert, concours de boules...

Un immense succès qui récompense toutes celles et tous ceux qui ont travaillé à ce spectacle des semaines durant.

Merci à eux.

Puis l'été s'est lentement installé et avec lui les festivités continuent.

Avec la fête de la musique, tous les professeurs de l'École de Musique se sont rendus dans les écoles de la commune ou au jardin Tagnati afin que chaque enfant bénéficie d'un moment musical unique.

Splendide...

Des moments comme on les aime tant dans notre ville de La Trinité. Toutes générations confondues, la soirée s'est poursuivie dans le jardin dédié pour l'occasion à tous les mélomanes qui ont pu apprécier les interventions des divers groupes de musiciens.

Décidément, cette année marquée par les dates, nous permet de fêter dignement les 35 ans de notre École de Musique.

Le créateur historique de l'école, Jimmy Giordanengo, nous a d'ailleurs fait l'honneur d'ouvrir le spectacle avec son accordéon.

Ce fut un beau moment, empli d'émotion, d'anecdotes et relayant des souvenirs que tous ont aimé relater.

Ainsi donc, la chaleur est revenue, le soleil brille dans notre ciel azuréen et nos collines se nimbent des couleurs incandescentes à la tombée du jour.

Mais si l'été est souvent la promesse de douceur et de moments partagés, il peut être aussi un danger pour les plus vulnérables d'entre nous.

C'est la raison pour laquelle le plan canicule est activé par le CCAS. Les températures élevées nécessitent le respect de consignes simples et efficaces de prévention.

N'hésitez pas à vous renseigner.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et tous un très bel été 2018. De très bonnes vacances pour ceux qui en prennent et du bon courage pour ceux qui travaillent.

Mes amitiés à tous les Trinitaires.

*Votre Maire,
Jean-Paul Dalmasso*



Vente de la SATEM

**Le Tribunal
Administratif
donne raison
à la Commune**

détails p.22



*Isabelle Martello,
Première Adjointe au Maire*

1818 BICENTENNAIRE

Ce long week-end ensoleillé qui honorait les mamans, fut également celui de La fête de La Trinité, notre fête patronale... une réussite à plus d'un titre! En cette année du bicentenaire de la commune, comment remonter le temps, rendre hommage à ceux qui nous ont précédés, transmettre nos valeurs aux enfants et aux jeunes si ce n'est avec une reconstitution historique...

Elle a été spectaculaire, cette remontée dans les époques! Comme elle a été raffinée, pédagogique, parfaite...

et la foule présente au square Barbero n'a pas boudé son plaisir. Les éloges ont fait l'unanimité; et autour du verre de l'amitié ou sous l'œil de nos photographes, les sourires n'ont pas fléchi.

En soirée, le repas niçois organisé par le Comité des Fêtes

Un seul mot : un régal !

Cette année la Présidente a eu l'idée de l'accompagner en musique avec le groupe « les Barbalucou » qui a capté toutes les attentions. Quelle belle idée!

Puis vint le moment du concert gratuit.

Cette année, se sont produits un chanteur, Thomas Vaccari et ses formidables musiciens - du haut niveau - et un trio, les Baby Doll, excellentes et charmantes chanteuses.

Deux formations ont uni leurs voix, leurs musiques et leurs répertoires. Un vrai moment de partage.

Dimanche, la messe célébrée par le Père Gazzaniga, Vicaire général, et le Père Luigi fut accompagnée par les chœurs de la vallée du Paillon et par le groupe Zictus.

Enfin, lundi, ce sont les boulistes trinitaires qui ont, au clos Sainte-Anne, enchainé les parties avec une mise offerte par le Comité des Fêtes.

Alors oui, une belle fête et une grande satisfaction pour ma part.

Merci à vous tous qui avez participé à cette réussite.

2018

ENNAIRE



À l'initiative du Maire, plusieurs classes se sont rendues au Camp des Milles à Aix-en-Provence pour visiter ce camp français d'internement et de déportation de la 2^e Guerre Mondiale, aujourd'hui devenu musée.

Les travaux autour de la réflexion et du ressenti des élèves ont été exposés en Mairie aux côtés des objets historiques des Grandes Guerres appartenant à l'association AHVAE qui a vu ses bénévoles se transformer en guides historiens pour l'occasion.





*Soirée niçoise
du Comité
des Fêtes*



Messe de La Sainte-Trinité



Les Baby Doll



*Thomas
Vaccari*



Conseil Municipal

Séance du 14 juin 2018

« **C**omme vous le savez, **notre projet politique est construit autour de 3 axes d'actions** pour la valorisation, l'attractivité et la gestion de notre commune :

Bien vivre ensemble en toute sécurité ; Redynamiser l'économie et développer l'attractivité
Une gouvernance transparente et efficiente.

Dans cet esprit, nous nous inscrivons dans la reconnaissance des actions éducatives, culturelles, sociales et associatives par des labellisations. **C'est ainsi que nous sommes candidats à l'UNESCO, au patrimoine mondial, avec les Alpes de la Méditerranée en tant que site remarquable** et à valeur exceptionnelle avec 41 autres communes. Le dossier est toujours en cours d'instruction et nous attendons avec impatience le résultat en 2019. Je ne manquerai pas de vous tenir informés.

C'est ainsi que nous avons également obtenu, avec le travail de Virginie Escalier, notre **1^{er} laurier de Ville Active et Sportive**. Ce Label est organisé conjointement par la Direction des Sports du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, L'UNION sport & cycle et L'ANDES. Il a pour objet de valoriser les communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive, sous toutes ses formes, et accessible au plus grand nombre. Nous concourons cette année afin d'obtenir un second laurier.

De plus, je me suis rendue à la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale de Marseille pour assister à la remise des prix du concours pour prévenir et lutter contre l'illettrisme organisée par le Crédit Mutuel. **Visite intéressante et à plus d'un titre...** Je remercie d'ailleurs, personnellement,

Monsieur Otto-Bruc, qui nous a permis de présenter dans ce cadre, **notre réalisation : la boîte à livres.**



LA BOÎTE À LIVRES
RÉALISÉE PAR 9 ÉLÈVES DU LYCÉE VAUBAN DE NICE
À VOTRE DISPOSITION AU CCHS DE LA TRINITÉ
PARTENARIAT MÉDIAT PASCALIA BRINZIOLOU
POUR LA CULTURE EN LIBRE-ÉCHANGE

Cette action multi-partenariale a été réalisée par la section menuiserie du lycée Professionnel Vauban et conduite par la Mairie et son CCAS : elle permet la mise à disposition d'ouvrages en libre-service et a obtenu la **14^{ème} place** sur près de 40. Cette annonce est réjouissante, vraiment.

À cette occasion, j'ai pu échanger avec le docteur Boris Cyrulnik qu'il n'est plus la peine de présenter. Le partage de son regard sur la société et son empathie ont été un honneur.

Enfin, je suis heureuse de vous annoncer que **La Trinité vient d'être lauréate du Prix départemental des Rubans du Patrimoine 2018**. C'est bien évidemment la restauration de l'Église de la Très Sainte-Trinité, de la chapelle et du clocher qui sont les sujets de cette distinction. Ce concours récompense les initiatives locales en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il met en valeur les communes ayant favorisé la restauration et la valorisation de leur patrimoine bâti contribuant ainsi au maintien et à la création d'emplois. Nous serons très rapidement invités à recevoir notre prix en présence des partenaires que sont la Fédération Française du Bâtiment, l'association des Maires de France, la Fondation du patrimoine et la Caisse d'épargne.

Je remercie encore les Trinitaires qui ont contribué à cette réussite en participant au mécénat.

Ce qu'il faut retenir de tout cela, c'est qu'enfin notre voix est reconnue au-delà de son propre territoire. Nous réussissons à porter haut toutes ces actions. Sachez que ce nouvel élan, je le conduis avec l'aide de l'équipe municipale et de notre administration. Sachez qu'il est le fruit d'un travail ardu, sérieux et acharné qu'aucune attaque ou médisance ne pourra entraver ».

Isabelle Martello
Première Adjointe au Maire

Point 1

Pour rendre hommage à Monsieur Gabriel Chanez, Président de Trinité-Sports durant de nombreuses années, il a été décidé par le Conseil municipal de donner son nom au Stade du Rostit.

Point 2

Modification du tableau des emplois et création d'un poste de Directeur Général Adjoint des Services.



Au cours de la séance Monsieur l'Adjoint au Personnel a rappelé la nécessité de maîtriser et d'optimiser les dépenses afférentes au service public rendu à la population sans en altérer la qualité dans un contexte de constante diminution des ressources des collectivités territoriales.

Face à cette contrainte, il a rappelé que le Maire lui a confié le soin d'adapter en permanence l'organisation des services municipaux avec une nouvelle culture d'entreprise répondant aux nécessités. Cette volonté d'adaptation et d'intégration du changement, le personnel municipal la partage et la comprend ce qui permet d'avancer ensemble. Cette action commune doit s'adapter aux recommandations de la Cour des Comptes qui soumet la commune régulièrement, comme l'ensemble des collectivités, à des contrôles.

À ce jour, la durée légale du temps de travail est de 1 607 heures annuelles. Or, à la Mairie de La Trinité, le personnel municipal effectue 1 540 heures, bien en deçà de l'obligation légale. Afin de régulariser cette situation, tout en maintenant l'essentiel des acquis sociaux, notamment le nombre de jours libres pour les agents, le Maire de La Trinité a décidé de confier au Centre de Gestion la mission d'effectuer un diagnostic organisationnel.

Ce dernier se traduira par des entretiens individuels et/ou collectifs avec le personnel ainsi que les instances représentatives avec l'objectif de concilier régularisation de la situation, maintien des acquis des Agents, développement et maintien de la qualité du Service public.

Point 3

Le poste de gardien de stade n'étant plus pourvu et la collectivité ayant décidé de rationaliser ses équipements sportifs, le Conseil municipal a abrogé la délibération 3 du 27/10/2011 concernant l'attribution de logement de fonction aux agents municipaux.

Point 4

L'association Trinité-Sports Omnisport perçoit une subvention annuelle de 86 000 € et à ce titre, la loi n°2000321 du 12.04.2000 et le décret n°2001-495 imposent la signature d'une convention d'objectifs car la subvention dépasse le seuil de 23 000 €. Le Maire signera prochainement la convention qui fixera les obligations réciproques de la Commune et de l'association pour la période 2018-2021.

Point 5

Tout comme le point 4, l'association Trinité Sports Football Club perçoit une subvention de 26 000 € annuelle. À ce titre, une convention doit fixer les obligations réciproques de la Commune et de l'association pour la période 2018-2021.

Point 6

Par délibération du 12.04.2018, le Conseil municipal s'est prononcé sur le non-maintien de Madame Fernandez-Baravex dans ses fonctions de 3^e Adjointe. Les compétences Urbanisme, Aménagement, Affaires foncières, Développement durable, de Gestion et Prévention des risques, Agriculture, sont désormais assurées par Monsieur le Maire.

Point 7

Suite à la suppression d'un poste d'Adjoint, il convient de modifier le nombre d'adjoints bénéficiant d'une indemnité de fonction répartie de la façon suivante :

- Mr le Maire : 39, 43 % *
- 3 Adjoints : 27, 89 %*
- 5 Adjoints : 23, 49 %*
- Conseillers subdélégués : 12, 33 %*

* de l'indice brut terminal de la fonction publique

Point 9

Cessation à l'euro symbolique de la parcelle communale AE n°117 de 134 m² aux héritiers de Mme Raymond - régularisation.

Point 10

Cessation à l'euro symbolique de la parcelle communale AZ n°14 de 32 m² à la SCI Ryhana - régularisation.

L'intégralité du Conseil municipal sera disponible dans le Vmag n°5 cet automne.

Transports

Il y a quelques jours, Monsieur le Président de la Métropole a présenté ce que sera la Future Ligne à Haut Niveau de Service reliant Pont-Michel au Nord de l'Ariane.

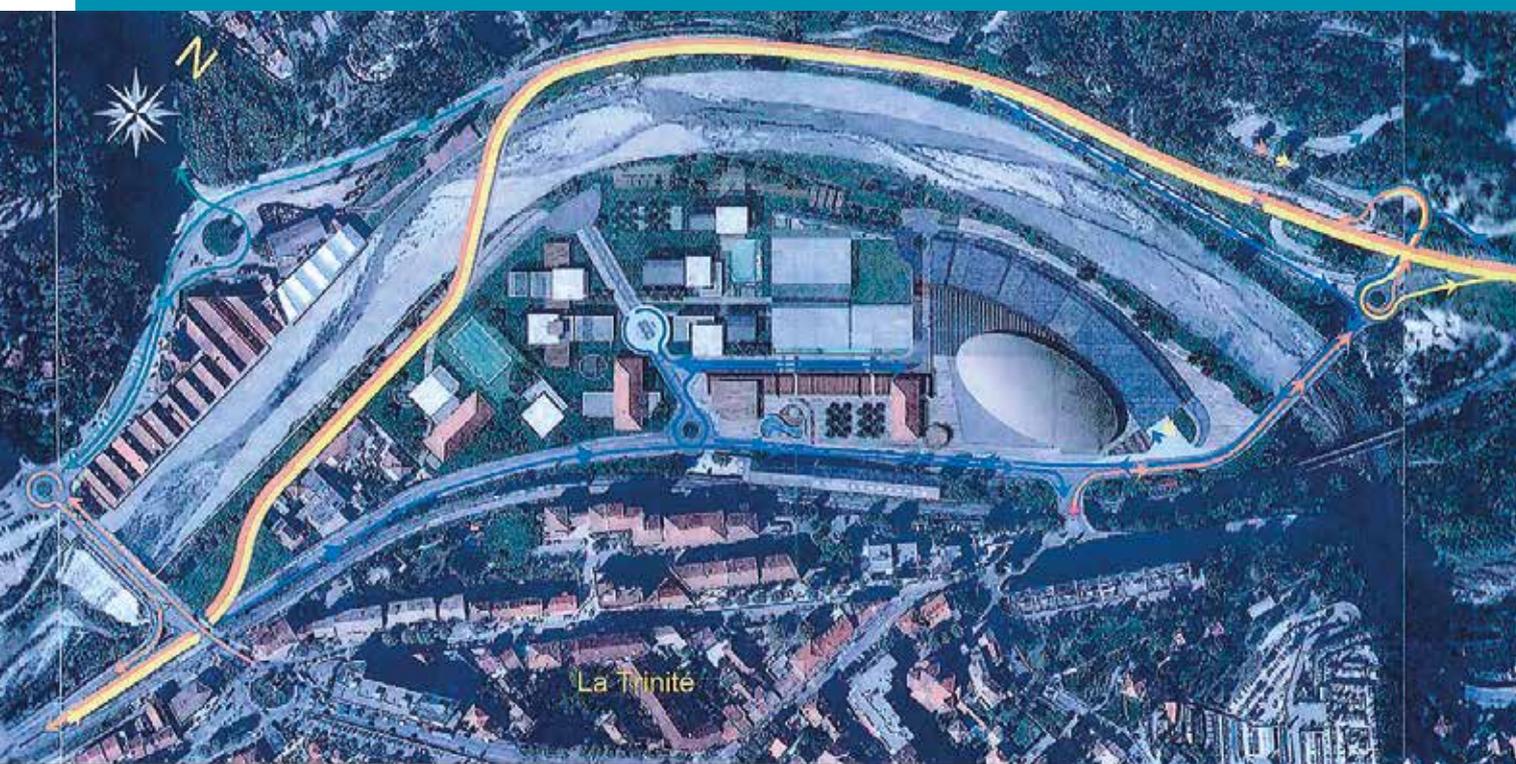
Bien entendu, et conformément aux engagements du Président de la Métropole, il va de soi que la desserte de La Trinité fait partie intégrante de l'étude commandée et que nous aurons la planification pour notre commune au milieu de l'année 2019.

Ce travail de réflexion collégiale sur la compétence transports porte lui aussi ses fruits

La Ligne de Bus à Haut Niveau de Service, dont bénéficiera notre commune par extension, est l'un des axes d'amélioration de la desserte de notre territoire.

Ce dispositif vient s'ajouter à l'actuel dossier porté au niveau régional pour le cadencement de la ligne TER qui traverse notre commune tous les ¼ d'heure.

Cette réflexion s'articule autour du projet de circulation de la Zone Anatole France, initié par le Maire, dont les institutions ont mesuré l'intérêt.



Axe Nice - Vallée

Axe Vallée - Nice

Accès Cantaron et La Trinité

Accès Zone Anatole France

Actualité sportive



Signature de la convention avec la nouvelle équipe du Trinité Sports Football Club, représentée par son Vice-Président, Dany Trappler

Cette convention d'objectifs a été élaborée en totale collaboration.

Elle est le reflet d'une volonté commune d'œuvrer en faveur du bien vivre ensemble et du plaisir des enfants, comme des plus grands, de se retrouver autour de leur passion.

La Municipalité est heureuse de pouvoir collaborer à l'impulsion donnée par ses dirigeants.

« Nous avons pu, ensemble, identifier les enjeux à venir pour que ce club puisse retrouver sa véritable vocation.

Celle de la pratique d'un sport autour des valeurs qui nous rassemblent », explique Virginie Escalier, Adjointe au Maire déléguée aux Sports.

Le Maire, Jean-Paul Dalmasso précise :

« Je pense que cette issue favorable au service public et à l'intérêt général, aura pour effet de faire taire définitivement les odieuses rumeurs et polémiques qui ont entaché notre équipe. Et je remercie mon Adjointe aux Sports et aux Associations ainsi que les nouveaux dirigeants pour leur courage et leur dignité dans cette affaire.

Nos jeunes et nos moins jeunes vont pouvoir s'entraîner et profiter de cet équipement dans les meilleures conditions.

Nous aurons d'ailleurs, dans les prochaines semaines, l'occasion de nous rencontrer autour de l'inauguration du stade qui prendra le nom de Gabriel CHANEZ.

La décision a donc été entérinée au cours de cette séance ».

Plan Canicule

Seniors

L'été s'installe doucement...ce qui, pour beaucoup est un bonheur mais pour les plus vulnérables, notamment les personnes âgées, peut s'avérer dangereux. Alors pour les protéger, la mairie et le CCAS mettent en place le Plan **Canicule**. Un registre communal est d'ores et déjà ouvert afin de recenser les personnes isolées et donc fragiles domiciliées sur la commune. En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence « Canicule », un contact sera établi avec les personnes inscrites afin de leur apporter conseils et assistance.

L'inscription doit se faire par courrier
à la mairie ou au CCAS,
19 rue de l'Hôtel-de-ville

06340 La Trinité ou par téléphone
au 04 93 27 64 00 ou 04 93 27 64 32

Se signaler c'est ne pas rester isolé



Canicule

5 conseils pour prévenir les risques



Buvez fréquemment et abondamment

(au moins 1,5 litre d'eau par jour même si vous n'avez pas soif)



Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique, maintenez votre logement frais

(fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)



Rafrâchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour

(douches, bains, brumisateurs ou gant de toilette mouillé, sans vous sécher)



Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais

(cinémas, bibliothèques municipales, supermarchés...)

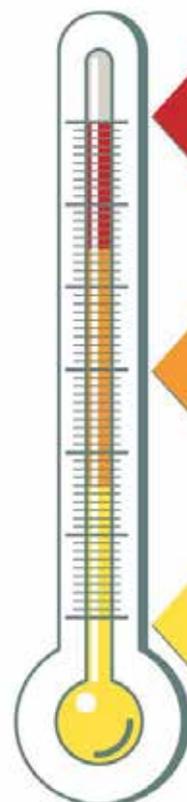


Aidez les personnes les plus fragiles et demandez de l'aide

(notamment auprès de votre mairie)



Le plan canicule



Niveau 3



Mobilisation maximale

Canicule extrême : décision par le Premier ministre de la réquisition des moyens de gestion des catastrophes (transports, armée, médias...)

Niveau 2



Action

Plan départemental déclenché au coup par coup par les préfets en cas de canicule. Cellule de crise activée par le ministre de la Santé.

Niveau 1



Veille saisonnière

Du 1^{er} juin au 31 août : veille sanitaire pour les maisons de retraite, hôpitaux, crèches ...

3 niveaux d'alerte

Vous connaissez une personne seule ou isolée, n'hésitez plus, signalez-là



Séjour en Pays Gascon

Cette année, le CCAS a organisé son 7^e séjour annuel, en partenariat avec l'ANCV, à Barbaste en Pays Gascon. Les participants ont été accueillis au Relais du Moulin Neuf dans un parc de 6 hectares, en Pays d'Albret. Une région qui offre au regard une belle variété de paysages dont la forêt des Landes, les côteaux plantés d'arbres fruitiers et de vignes, les rivières et les lacs. Mais aussi, son patrimoine : de châteaux en moulins, de bastides en bourgs médiévaux, d'églises romanes en musées. Grâce à leurs guides, tous ont pu s'enrichir des récits détaillés sur les aventures de la famille des Albret et d'Henri IV. Enfin, ils ont pu apprécier la gastronomie Gasconne... un savoir-faire culinaire qui a ravi tous les gourmets en dégustant la célèbre poule au pot chère à Henri IV, le cassoulet, le foie gras...



Gym douce



***Durant la période estivale,
la gym douce continue
tous les mardis,
de 14 h 30 à 16 h 30.***

***L'accueil Animations Seniors
reste ouvert cet été.***

***Fermeture du 20 au 31 août,
réouverture lundi 3 septembre.***

Nouveaux horaires du CCAS

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h

Permanence Isabelle Martello, sur rendez-vous,

Mardis 7 août et 4 septembre 2018

21 JUIN — 2018



À La Trinité,
la musique se fête
aussi dans les écoles



La chapelle,
comble pour
l'occasion,
a accueilli les
élèves de l'École
de Musique
et les Chorales
Arc-en-Ciel et Arc-en-
Ciel Chanson

*Cette année, l'été a pris
son temps pour s'installer.*

*Mais le 21 juin, le soleil
était au rendez-vous pour
la Fête de la Musique.*

*Ce rendez-vous permet
à la musique d'investir
les rues et aux citoyens
de profiter d'un moment
festif en plein air.*

*Cette fête invite
musiciens et chanteurs
à accueillir l'été en
investissant les espaces
communs. Guitaristes,*

mus

FÊTE DE LA MUSIQUE



Le Jardin Tagnati, point central de la fête, a accueilli petits et grands jusque tard dans la nuit.



violinistes, chorales et classe d'ensemble de l'École de Musique se sont produits à la Chapelle et sur la scène du jardin du Tagnati avant de laisser place au groupe « Groove Machine » qui a fait danser les nombreux Trinitaires, petits et grands, au sons des musiques actuelles.



35 de l'École

35 ans et toujours jeune... ...et tellement dynamique !

Quel plaisir d'entendre « Joyeux anniversaire » avec Jimmy Giordanengo, accompagné de son accordéon. Fondateur historique de l'École de Musique, c'est avec ses presque 89 ans qu'il nous a accompagnés une bonne partie de la soirée et constaté qu'outre l'enseignement, les auditions, les concerts spécifiques, le concert de fin d'année avec cérémonie des récompenses, l'École de Musique a une implication importante dans la vie culturelle de la commune.

Les professeurs participent aux événements trinitaires majeurs tels que les fêtes de fin d'année et de Noël, la fête patronale, les concerts de la paroisse, la fête de la musique. Des cycles d'apprentissage musical sont proposés aux classes de la commune et aux structures de la petite enfance.

En 2018 ont eu lieu 3 concerts à la médiathèque dans le cadre d'« En Avant la Musique ». Et enfin, 2 formations de l'École de Musique (Tape & head et NO-ID) se produisent régulièrement sur les événements trinitaires.

La cerise sur le gâteau d'anniversaire (!), c'est que chaque année des élèves accèdent au Conservatoire Régional de Musique.

Alors, tout le monde connaît l'histoire de l'école de musique mais je vais quand même la rappeler pour les plus jeunes.



L'association
Trinité Patch

ans de Musique



L'équipe du Comité des Fêtes a assuré la buvette à l'occasion de la fête organisée pour les 35 ans de l'École.

C'est en 1983 que Jimmy Giordanengo crée une association dont le statut passe en école municipale en 2001. En 1989 Christine Lambert, puis Jean-Claude GAZUT, prennent la relève et depuis 2002, ce sont Michel et David qui la font vivre et bien vivre.

Je vous rappelle quelques chiffres :

- **L'école compte 180 élèves** (enfants, adolescents, adultes) ;
- **Elle propose 3 domaines de formation** : l'éveil musical, les chorales, la pratique instrumentale
- **Une équipe de 8 professeurs** : à la guitare classique Évelyne Cas, au violon Gaëlle Ruiz, au piano Claudine Boyer, Corinne Delors, Angélique Pitot, à la guitare moderne Djamel Ghezali, à la batterie Andreas Paone, Karen Legras intervenante à l'éveil musical, aux chorales et qui intervient en milieu scolaire.

Merci à eux pour leur gentillesse, pour la façon dont ils transmettent leurs compétences.
Merci à tous ceux qui les soutiennent, **Merci** à tous pour votre attachement à l'école de musique.

Quel plus beau symbole que ce lien qui nous unit, note après note.

Isabelle Martello
1^{re} Adjointe au Maire



L'équipe des professeurs mise à l'honneur

L'été des 3-11 ans

Comme chaque année, les **accueils de loisirs de La Trinité** du SIVOM Val-de-Banquière, ont la volonté de proposer à vos enfants des vacances de qualité en offrant une diversité d'activités. Cet été, les 3-11 ans sont encadrés jusqu'au 24 août, du lundi au vendredi.

Accueil de loisirs 3/5 ans

École Denis Delahaye

06 16 65 56 26

Accueil de loisirs 6/11 ans

Domaine de l'enfance

06 34 56 21 50

Le thème de l'été 2018 s'articule autour « du Livre »

Des sorties et des activités en lien avec la parentalité, la créativité et l'éco-citoyenneté viendront compléter la thématique.

Service des Sports - Service Enfance

Des services complémentaires pour que vos enfants puissent choisir leurs activités en toute liberté...

Sont inclus dans les programmes d'activités, les activités sportives ci-dessous :

3/5 ans :

- Jeux en milieu aquatique
- Parcours gymnique

6/11 ans :

- Randonnée, jeux d'opposition, VTT, tir à l'arc, cirque...
- Piscine CLAJ

Toutes ces activités sportives sont encadrées par des éducateurs sportifs professionnels du service des sports.

Projets en partenariat :

Avec les communes du SIVOM : La semaine de l'eau, soirée piscine, intercentre 6-11 ans et 3-5 ans...

Projet Passerelle :

Avec le service jeunesse, des activités communes avec les enfants âgés de 10 à 11 ans de l'accueil de loisirs.

Entre les 5 ans et les 6 ans, activités communes sur des temps de baignade, de repas, de jeux et de sorties pour favoriser le passage des 5 ans au Domaine de l'Enfance.

Minis-séjours intercommunaux organisés par le SIVoM

Le SIVoM Val-de-Banquière propose des minis-séjours à Peira Cava.

Logement sous tente en formule pension complète.

- Du mardi 24 juillet au vendredi 27 juillet destinés aux 6-8 ans
- Du mardi 31 juillet au vendredi 03 août destinés aux 9-11 ans

Attention nombre de places limitées.

Informations et inscriptions au Palais des Sports de La Trinité.

Infos pratiques :

Un **bus de ramassage** avec la présence d'animateurs est mis en place pour amener les enfants le matin sur les accueils de loisirs de Denis Delahaye et du Domaine de l'Enfance.

Départ de la Place Pasteur à 7 h 45

Restauration

Les repas du midi et du goûter seront fournis par le prestataire ELIOR.

Inscriptions – Réservations

- **Pour les enfants inscrits à l'accueil collectif de mineurs depuis septembre 2017**, les dossiers d'inscriptions sont toujours valables. Ils seront à renouveler pour la rentrée scolaire 2017/2018.

- **Pour les personnes ne bénéficiant pas de dossiers d'inscriptions en cours de validité**, il est nécessaire de constituer un dossier auprès des agents d'accueil au Palais des sports.

Les enfants peuvent participer aux activités de l'accueil collectif de mineurs uniquement sur réservation.

Les réservations et règlements devront se faire obligatoirement au Palais des sports, au moment de la réservation (pas de réservation par téléphone et sans règlement).

Palais des sports

Rue Jean Michéo - 06340 La Trinité

04.92.00.72.90.

Rentrée scolaire 2018-2019

Maternelles - Élémentaires

Dans tous les établissements, la rentrée est prévue

lundi 3 septembre 2018
à 8 h 30

Attention, en maternelle, possibilité de rentrée échelonnée, se rapprocher de votre établissement.

La Restauration scolaire est assurée dès le 1^{er} jour.

Pour les nouveaux inscrits, remplir les formalités obligatoires en mairie. Aucun enfant ne sera accepté sans dossier validé, le dépôt du dossier ne vaut pas inscription de fait. **Infos au 04 93 27 64 39 ou 48 - restauration.scolaire06340@gmail.com**

Collège La Bourgade

- **Élèves de 6^o** : Lundi 03/09, 9 h-12 h / 14 h-16 h 30
Demi-pension assurée, réunion des parents à 16 h 45.

- **Élèves de 5^o** : Mardi 04/09, 8 h-12 h. **Pas de demi-pension.**

- **Élèves de 4^o** : Mardi 04/09, 8 h 30-11 h 30. **Pas de demi-pension.**

- **Élèves de 3^o** : Mardi 04/09, 9 h 30-12 h. **Pas de demi-pension.**

Reprise des cours en fonction de l'emploi du temps
mercredi 5 septembre 2018

Demi-pension à partir du jeudi 6 septembre 2018

Mariages... avec un grand « Oui » !



**Salima
& Ilias, le
4 mai**



**Angela
& Jefrie,
le 5 mai**

Le mariage est une vie dans la vie - Balzac



**Jessica &
Sébastien,
le 9 juin**



**Rola
& Émeric
le 9 juin**



**Marion &
Jorys,
le 17 juin**



**Marie-Paule
& Michel,
le 30 juin**



**Giuseppe
& Julie
le 30 juin**



**Jessica
& Stéphane,
le 7 juillet**

*Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur
aux nouveaux époux, leurs familles et amis.*



Baptême civil de Sacha, fils de Camille & Nicolas, le 16 juin 2018

Infos utiles...

Fête de la Sainte-Anne

Dimanche 29 juillet, départ 10 h de la chapelle (Procession jusqu'à l'Oratoire), messe à 11 h au Clos de boules.

Fête de l'Assomption

Mardi 14 août, marche en direction du Sanctuaire de Laghet l'après-midi. 21 h, procession aux flambeaux, 22 h, messe présidée par le Père François Banvillet.

Mercredi 15 août, 8 h 30, 11 h et 17 h, messes et animations.

Libération de La Trinité

Mardi 28 août, 17 h 30 dépôt de gerbes stèles François-Suarez et 18 h au square Barbero

Soirée Estivales du Conseil départemental

Samedi 1^{er} septembre à 21 h,
Nice Gospel Soul



Plus de 17 ans que le Nice Gospel Group, fier de ses attaches niçoises, chante et illumine les cœurs. Des chanteuses aux voix chaudes et généreuses, des compositions aux sonorités musicales originales : tout est là pour retrouver ensemble la ferveur collective des grandes formations afro-américaines et savourer les plaisirs d'une musique puissante aux rythmes envoûtants. Préparez-vous à vibrer sur les plus grands standards du Gospel.



Opération Tranquillité Vacances

La saison estivale est malheureusement propice aux visites malvenues. C'est pourquoi, les Trinitaires souhaitant obtenir une surveillance extérieure de leur habitat lors de départ en vacances, peuvent s'inscrire gratuitement auprès de la Police municipale à l'**Opération Tranquillité Vacances**.

Le principe et les formalités sont simples, vous vous rendez à la Police municipale, rue de l'Hôtel-de-Ville, muni d'un justificatif de domicile et vous remplissez un formulaire retraçant vos besoins.

Informations complémentaires au 04 93 54 81 68.

Inscriptions Listes électorales

Il est rappelé aux Trinitaires qu'ils peuvent s'inscrire sur les listes électorales de la commune jusqu'au lundi 31 décembre 2018 aux heures habituelles d'ouverture. Il convient de se munir d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile récent de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture eau ou téléphone...). En cas de déménagement récent, il est impératif de vous rapprocher du service Élections afin de valider votre nouvelle adresse. Dans le cadre de la simplification des démarches électorales vous avez la possibilité de vous inscrire sur la liste électorale par correspondance en téléchargeant le formulaire sur le site www.diplomatie.gouv.fr ou sur le site de notre ville www.ville-de-la-trinite.fr

Prochaines élections, le 26 mai 2019, élections européennes.



SCOLABUS
LE TRANSPORT SCOLAIRE DE LA MÉTROPOLE

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

Inscriptions Transports Scolaires
Année 2018 -2019

Ouverture des inscriptions jusqu'au 31 août 2018

Par Internet, <https://scolabus.nicecotedazur.org>

ou

dans l'un des 22 points de ventes de la Métropole

6^e édition

les médailles du bénévolat

Récompensés



En présence de Christian Estrosi, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Annick Meynard et Virginie Escalier se sont rendues au Centre Universitaire Méditerranéen de Nice à l'occasion de la 6^e édition de remise des médailles du bénévolat où 5 Trinitaires été honorés.

Mouldi Ridène

Chaque année ce sont près de 13 millions de français qui s'investissent en faveur de l'associatif en dehors de leur vie professionnelle et familiale. C'est afin de valoriser localement ces actions que le Président de la Métropole et l'Association d'Encouragement aux Bénévoles Méritants ont souhaité que chaque année, plusieurs d'entre eux soient mis à l'honneur sur proposition des Maires.

Pour l'édition 2018, Martine Béatini, Odette Signorio, Gérard Dalbéra, Yves Millon et Mouldi Ridène ont été récompensés.



Martine Béatini



Odette Signorio



Gérard Dalbéra



Yves Millon

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DONNE RAISON À LA COMMUNE ! CAPRI CAPITAL DEBOUTÉE ET CONDAMNÉE

Par une requête du 23 juillet 2015, la SARL Capri Capital a demandé au Tribunal Administratif d'annuler la délibération du 26 mai 2015 par laquelle le conseil municipal de la Commune de La Trinité a décidé d'approuver la vente à la SCI l'ESPERENSA de la parcelle AE 68 (terrain ex-SATEM) pour un prix de 850 000 euros

et d'autoriser le Maire à signer la promesse de vente sous conditions préalables et suspensives et de condamner la commune à payer la somme de 3 000 euros. Or, le 15 juin 2018, le Tribunal Administratif a rejeté la requête de la SARL CAPRI CAPITAL et l'a condamnée à verser à la commune la somme de 2 000 euros.

Une nouvelle fois, le Tribunal Administratif donne raison à la majorité municipale et nous nous réservons le droit de donner les suites judiciaires pour recours abusifs chaque fois que nécessaire.

La méthode qui consiste à se servir de la voie judiciaire aux seules fins de bloquer l'action municipale doit être sanctionnée.

Tribune des oppositions

PROJET DE NOUVELLE PRISON :

AVOIR LE COURAGE DE DIRE NON !

L'été venait à peine de commencer, la coupe du monde de football battait son plein, l'équipe de France s'apprêtait à nous offrir une belle bouffée de fierté nationale, lorsque les Trinitaires ont appris qu'un projet de nouvelle prison était mis à l'étude sur une partie du territoire de notre commune, au plateau Tercier, situé sur un site naturel, aux confins de La Trinité et de Drap. Aussitôt, les maires de toutes les communes de la Vallée des Paillons, toutes tendances politiques confondues, ont réagi vivement, faisait écho à l'indignation de la majorité des habitants de la vallée : s'il est nécessaire de construire un nouvel établissement pénitentiaire adapté et digne, pourquoi penser toujours aux communes du Paillon lorsqu'il s'agit d'implanter un équipement dont les autres ne veulent pas ?

Seul le maire de La Trinité n'a pas pris de position claire à ce sujet : comme lors du vote sur la nouvelle taxe foncière métropolitaine que vont devoir payer les Trinitaires, il était très courageusement absent lors de la manifestation en présence des maires de la vallée, à laquelle nous participions, et qui rassemblait des élus et des citoyens de tous bords, conscients que sur ce sujet comme sur bien d'autres, l'intérêt de leur commune passe au-dessus des appartenances politiques.

Ni le maire, ni M^{me} Martello, ni M. Audoli, les 1^{er} et 2^e adjoints, n'étaient présents pour affirmer une position claire sur ce sujet : par leur inaction, en se comportant comme des spectateurs que personne ne consulte plutôt que comme des élus engagés au service de la population, ils pénalisent notre commune et tous les Trinitaires, qu'ils sont pourtant censés représenter.

Nous leur demandons d'arrêter enfin de s'enfermer et de s'isoler dans des postures d'agressivité politique, et de savoir, sur des dossiers importants qui concernent tous les Trinitaires, agir avant tout pour l'intérêt de la commune. A ceux qui pourront profiter d'un peu de repos cet été, nous souhaitons de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous à la rentrée pour continuer à défendre la qualité de vie à La Trinité.

CADREDEVIE.LATRINITE@GMAIL.COM

L. POLSKI, R. NICOLETTI-DUPUY,
K. ROSSIGNOL, A. MOUTON, M-A. ORSINI,
I. DEPAGNEUX, G. GIBELLO, conseillers municipaux

M. Alexandre Mascagni
Conseiller municipal de La Trinité
nous a quittés.
Mr le Maire
et son Conseil municipal
présente ses sincères condoléances
à ses proches.

Chères lectrices et lecteurs
bonjour,

pour cette nouvelle parution
du journal communal nous ne
pouvons pas publier notre article
pour les raisons suivantes : les
élus de l'opposition ont reçu très
tardivement l'avis d'insertion, à
savoir le jeudi 4 juillet 2018 pour
une mise en impression du journal
la semaine suivante.

Dans ces conditions, il nous est
impossible de produire un texte
convenable, surtout à cette période
très agitée en informations pour
notre chère commune.

Chères lectrices et lecteurs,
l'essentiel de nos vœux, nous
vous souhaitons de passer de
joyeuses et bonnes vacances et loin
du tumulte des affaires politiques.
Rendez-vous pris pour la rentrée de
septembre.

Emmanuelle FERNANDEZ-BARAVEX

et Jacques BISCH

Élus indépendants trinitaires

Parole de la Majorité

À propos de la prison :

Il est curieux de constater que ceux de la gauche qui ont installé au pouvoir national les décisionnaires de la prison soient ceux qui aboient le plus fort.

Quant à l'autre opposition, « celle du milieu », nous constatons qu'elle décide de se censurer, elle-même, à moins qu'il s'agisse d'une incapacité à produire une tribune

de quelques lignes en 7 jours. À mettre sur le compte des grosses chaleurs ?...

Plus sérieusement, nous avons appris le décès du conseiller municipal d'opposition Alexandre Mascagni, et adressons à sa famille nos sincères condoléances.

Votre Maire
Jean-Paul Dalmasso



La Trinité présente :

REPRENDRE, CÉDER UNE ENTREPRISE

*Et si votre plus belle histoire
commençait **aujourd'hui** ?*

Lundi 17 septembre

2018

**de 13 h à 18 h
sous le chapiteau
Entrée libre**

*Venez poser vos questions
et **rencontrer**
tous les professionnels du secteur*

Informations www.ville-de-la-trinite.fr

